

# **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

**SAS Les Energiculteurs de l'Oust – La Clavelaie -  
56460 Val d'Oust**

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du 28 juin 2021 à 9h00 au 26 juillet 2021 à 17h30** en mairie de Val d'Oust concernant le projet présenté par la SAS Les Energiculteurs de l'Oust, dont le siège social est situé au lieu-dit « La Clavelaie » - 56460 Val d'Oust, en vue d'exploiter à cette adresse, une installation de méthanisation d'une capacité journalière de 49,5 tonnes d'intrants d'origine agricole et industrielle.

Cet établissement relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 août 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie de Val d'Oust aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de celle-ci.

**Le public peut formuler ses observations jusqu'au 26 juillet à 17h30 :**

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Val d'Oust ;
- ou les adresser au préfet :
  - par courrier (direction départementale des territoires et de la mer - SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ;
  - par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)